

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Le huit avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures cinquante-deux minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de Conseillers municipaux présents : 8

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2024

Etaients présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET	Adrien MILLET	Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN		
		Fabrice ADAMO

Absents excusés ayant donné procuration :

- M. Joël NERBUSSEON a donné procuration à M. Christophe POTET
- M. Christian PRUNIER a donné procuration à M. Jean-Louis RIDOUARD
- M. Alexandre NIKSARLIAN a donné procuration à M. Fabrice DURAND
- Mme Sophie RIVALLEAU a donné procuration à Mme Sabrina LAURENTIN

Secrétaire : Mme Annie LAURENTIN a été nommée secrétaire de séance.

**D- 20240034 - DESIGNATION DES MEMBRES PROPRIETAIRES DE L'AFAFAF**

Monsieur Le Maire explique à l'Assemblée que suite à un courrier de la Préfecture, reçu le 28 février 2024, il est nécessaire que le Conseil municipal désigne six membres propriétaires de biens fonciers remembrés. L'objectif est de renouveler la composition du bureau de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAF) d'Assais Les Jumeaux. Le mandat des membres de l'actuel bureau arrivant à échéance au 21 août 2024. La préfecture demande ces indications avant le 15 avril 2024.

Après avoir consulté les personnes, Monsieur Le Maire propose six noms : Alain GOUBEAU, Jean-Claude PROUST, Benoît LAURENTIN, Joël NERBUSSEON, Dominique ROUSSEAU et Stéphane THIOLLET.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le conseil municipal décide :

- D'APPROUVER cette liste de noms,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

La Secrétaire de Séance  
Mme Annie LAURENTIN



Au registre sont les signatures.  
Fait et Délibéré en Mairie  
Pour copie conforme

**Le Maire,**  
**Jean-Claude LAURANTIN**

AR-Préfecture

079-217900166-20240409-13-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-04-2024

Publication le : 09-04-2024

